Pigeon, Pigeon & Cie.

NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
EN ACHETANT POUR CINQ PIASTRES

Pigeon, Pigeon & CIE.

49 Rue Rideau 51

OTTAWA.

Vente a l'encan

C. Levêque, encanteur de la ville d'Ottawa et le seul encanteur de la ville de Hull et du comté d'Ottawa. Une vente très importante de Marchandises Sèches sera bientôt annoncée.

C. LEVEQUE

—Bureau 71 et 73 rue George. Marché By

AVIS AUX PATRONS

Dans le but de se rendre utile a la fois aux ouvriers, domestiques, servantes etc. et aux personnes qui ont besoin de ces ouvriers, domestiques et servantes nous publierons gratis une insertion de toutes les annonces offrant de l'emploi. Les insertions subsequentes seront seules chargees au prix de 25 cents.

Pour
Les
Brûlures
Douleurs
Blessures
Catarrhes
Contusions
Enrouements
Maux d'Yeux
Hémorrhoïdes
Hémorrhagies
Inflammations

SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT

Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

La derniere semaine

De Bargains

En Chapeaux d'ete,

Jupes blanches et

Habits d'enfants etc.

CHEZ

Woodcock

Au Fameux magasin d'un seul prix

318 rue Wellington.

AGRICULTURE

LE GUIDE DU CULTIVATEUR

Tel est le titre d'un ouvrage qui est appelé à rendre de grands services aux cultivateurs du Canada.

On y trouve dans une forme concise et dans un style à la portée de nos cultivateurs, tous les enseignements donnés dans nos écoles d'agriculture et dont jusqu'ici une dizaine seulement de fils de cultivateurs par année avaient l'avantage de profiter.

Ce livre devra être dans toutes les familles de cultivateurs. Ils leur fournira une lecture non-seulement instructive mais profitable au point de vue pécunier.

S'ils suivent ses conseils ils verront doubler et tripler le rendement de leurs terres.

Nous saluons donc avec plaisir l'apparition de ce livre, qui est appelé à rendre de grands services à la classe agricole qu'il attachera davantage au sol. Il aura dans une grande mesure l'effet d'enrayer le mouvement de dépopulation de nos campagnes au profit des villes ou des Etats-Unis.

A ce titre M. C. E. Rouleau a fait une œuvre des patriotes et nous souhaitons à son livre une circulation considérable.

Nous en tirons aujourd'hui un chapitre pour le bénéfice de nos lecteurs de la campagne.

PRODUCTION ET EMPLOI DU FUMIER

La production du fumier est sans contredit une partie importante de l'exploitation d'une ferme et exige beaucoup de soins de la part du cultivateur. Malheureusement on ne comprend pas assez l'importance du fumier sur les terres, et on aime mieux sacrifier une grande partie de sa propriété que d'essayer à l'enrichir par les engrais.

En général nos cultivateurs ne savent pas recueillir le fumier ; Ils ramassent assez bien les déjections solides, mais ils laissent les urines s'infiltrer dans le sol et se perdre entièrement. Bien souvent les fumiers solides sont balayés par les eaux ou brûlés par le soleil. Quelquefois le cultivateur enfouit ses engrais dans les terrains qui n'en ont pas besoin, tandis que d'autres terrains très épuisés n'en reçoivent aucune parcelle. L'homme intelligent et voulant faire des progrès, agira plus sagement : Il recueillera les déjections liquides et solides, les conservera avec soin, et ne les enfouira que sur les terrains qui en demandent plus qu'ailleurs. Dans cette circonstance, il serait bon de se rappeler le proverbe suivant : Sans engrais, point de culture, et sans beaucoup d'engrais, point de bonne culture.

Le prix de l'engrais est le véritable thermomètre du succès agricole d'un pays. Dans les contrées les plus arriérées, on apprécie peu les engrais ; on les considère comme une nuisance et on tâche de s'en débarrasser par tous les moyens possibles. Dans un état où la culture est plus avancée, on réalise quelques sous en les vendant ; tandis que dans les pays entrés pour tout de bon dans la voie du progrès, le fumier atteint un prix élevé, 20 à 25 cts le voyage pris sur place, et encore faut il être très actifs pour s'en procurer.

Il y a quelques années au Canada, c'est à-dire, lorsqu'on a commencé à faire des améliorations sur les terres, le fumier se donnait pour rien. Aujourd'hui, il faut le payer, 20 à 26 cts près des villes et 10 à 12 cts dans les campagnes éloignées des vi les. C'est une preuve évidente que l'agriculture a progressé, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur nos riantes campagnes ; mais elle peut faire encore plus de progrès, et nous espérons qu'elle en fera, avec l'aide des gouvernements, provincial et fédéral.

Pour qu'un système de culture soit complet, il faut que, d'une manière ou d'une autre, il donne le moyen de se procurer tous les engrais nécessaires à l'amélioration du sol, s'il est pauvre, et à son entretien, s'il est riche. Comme nous l'avons déjà dit, on pourra, près d'une ville, obtenir facilement de l'engrais ; mais lorsqu'on sera éloigné des grands centres, il faudra que le cultivateur garde assez d'animaux pour produire l'engrais nécessaire à sa culture.

Le fumier, c'est la matière première en agriculture ; c'est de lui que dépendent la richesse plus ou moins grande du sol et la quantité des produits que l'on en obtiendra. Vous avez deux champs voisins, de la même nature, soumis au même système de culture et ayant la même température ; l'un donnera d'abondantes récoltes, tandis que le rendement de l'autre sera bien médiocre ; pourquoi cette différence ? C'est parce que le premier a reçu une bonne fumure, tandis que le second n'en a pas reçu. Cent voyages de fumier rapportent plus de $30.00 de produits de plus, et ce fumier coûte à peu près $10. Avec du fumier, on peut obtenir sur une étendue moitié moindre autant de produits que sur le double d'une terre pauvre et non fumée.

La quantité de fumier exigée pour une culture est très variable ; elle est d'autant plus grande que le climat est plus froid et plus sec, que l'on a plus souvent fait produire au sol des plantes très épuisantes et que les mêmes végétaux ont été récoltés plus fréquemment sur le même champ. Dans les terrains secs et en pente, on fume moins abondamment, mais plus fréquemment que dans les sols argileux et plats. Ordinairement une fumure de quarante à cinquante voyages suffit pour nourrir convenablement trois bonnes récoltes.

COURRIER DU JOUR

TRADUIT EN COUR

Joshua McClinton, accusé d'assaut sur Robert Beckett et R McArthur, a été traduit devant le juge Ross hier matin. L'accusé a été condamné à subir son procès aux assises d'Automne. Il a été libéré sous caution dans l'après midi.

DÉLEGUES

MM. Jos. Béland M. P. et W. Darlington ont été élus par le conseil central des métiers et du travail de Montréal, délégués du conseil au congrès des métiers et du travail de la confédération à la convention qui aura lieu à Ottawa lundi le 1 septembre.

L'HON. DOUGHERTY

L'hon. Daniel Dougherty, de New-York, qui a donné une lecture dans la salle d'Opéra, le 17 mars dernier, vient d'être invité à donner une lecture devant le grand conseil de la C. M. B. A. qui s'assemblera à Montréal le 2 septembre. Le sujet sera " L'art Oratoire."

MORT DU LIEUT. COL. SPROAT

Un télégramme reçu hier au Département de l'Intérieur, nous annonce la mort du Lt. Col. Sproat, greffier à Prince Albert T. N. O., laquelle position il occupait depuis 1880. La santé du Lieutenant était chancelante depuis quelques temps, et la mort est venue le surprendre le 20 du présent mois.

PERSONNEL

—L'hon E. Dewdney part aujourd'hui pour la rivière du Loup.

—Sir John Thompson, ministre de la justice est attendu à Ottawa aujourd'hui.

—Sir Adolphe Caron est parti de la rivière du Loup pour Ottawa.

—Sir Hector Langevin est parti hier pour Québec. Vendredi prochain, Sir Hector accompagné de sa demoiselle partira pour Banff Springs.

DAME O'NEIL

Durant le procès de James Duncan, accusé d'avoir commis un assaut indécent sur Katie O'Neil la mère de la victime menaça de tuer le prisonnier s'il était libéré. La cause de Duncan ayant été renvoyée aux assises d'Aylmer, il a été libéré sous caution, et sur l'avis de son avocat M. Rochon, il fit arrêter Dame O'Neil pour langage menaçant. La cause s'est déroulée à Hull, devant le Recorder Champagne, et l'accusée a été condamnée à subir son procès aux prochaines assises d'Aylmer. Elle a été libérée sous caution de $2000.

JOHN WINSOR

John Winsor que l'on croyait noyé dans la rivière Ottawa est passé par Ottawa hier en route pour Buckingham.

LES PHOSPHATES

S. Shell a reçu un câblegramme de la compagnie de phosphate contredisant la nouvelle que le syndicat avait cessé d'exister et ajoutant que l'un des directeurs, le solliciteur et le gérant général arriveront au Canada le mois prochain pour s'enquérir de la situation des phosphates et choisir les propriétés convenables.

LA RECOLTE AU NORD-OUEST

L'honorable ministre de l'Intérieur vient de recevoir de W. C. Hamiltons, Q. C., de Régina, un télégramme lui annonçant l'état des récoltes dans le Nord-Ouest. La récolte est excellente et abondante, dit-il, aucun dommage n'a été causé par les dernières gelées, soit dans les districts de Régina ou dans ceux d'Assiniboia. Le temps est chaud et très favorable à la récolte. Les fermiers jubilent de joie. Le même jour le ministre de l'Intérieur recevait un autre télégramme du Gouverneur Royal. " Je viens de recevoir un télégramme de l'hon. Thos. MacKay, "dit-il, "me disant que la gelée a été très limitée, et que la récolte est excellente dans le district du Prince Albert."

(Signé) J. ROYAL.

ACCUSÉ DE RECEPTION

M. Wm. Grant, agent, Cie. d'Assurance sur la vie, "Sun" du Canada, 25 rue Sparks.

Cher Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de votre Cie. me remettant le montant de la police d'assurance sur la vie de mon mari, Joseph E. Lemieux. L'attention prompte que vous avez portée à ma demande, (le chèque ayant été reçu le même jour que je faisais ma requête) m'amène à recommander cette excellente Cie. qui est si digne de confiance, à tous ceux qui désirent une protection sûre pour leur famille.

Je vous remercie personnellement pour la courtoisie et l'attention que vous m'avez témoignées dans cette affaire.

(Signé) LEOCADIE LEMIEUX.

MINES DE PHOSPHATE

L'exploration des mines de phosphate dans les districts de la Lièvre est des plus prospères. Ceux qui ont vendu leurs propriétés à des prix modérés, s'apperçoivent, trop tard malheureusement, qu'ils y ont beaucoup perdu. La mine " Little Rapid" appartenant à M. Allan, est des plus riches. M. Pierce Mansfield vendait il y a quelque temps sa mine de phosphate pour $700, et son propriétaire d'aujourd'hui demande $9,000. Celle que M. McClutchy vendait à M. Thompson pour $2000 vaut maintenant $35,000 Dernièrement M. Lawson de Montréal, achetait pour $3,500 une mine appartenant à Geo. Wallingford, aujourd hui M. Lawson n'accepterait aucune offre pour son trésor. M. Shore le millionnaire de New-York est actuellement dans ce district, négociant avec les explorateurs.

COMITE DU FEU

Ce comité s'est assemblé hier soir sous la présidence de M. l'échevin Borthwick. Etaient présents MM. Scrim, Johnson, Askwith, Crannell, Baptie, Durocher, et le chef Young.

Après l'adoption des comptes le secrétaire donne lecture de deux pétitions signées par les habitants de Stewarton dans le voisinage de la gare du chemin de fer Atlantique, protestant contre l'érection par la compagnie Rogers oil company, de hangars pour y mettre le pétrole. Les pétionnaires disent que cette érection se fait en contravention des réglements municipaux, et est une source de dangers d'incendie pour tout ce quartier.

Le chef Young dit qu'il a visité les travaux qui se font, et qu'ils ne sont pas en contravention des reglements municipaux. La compagnie creuse un trou de 18 pieds de profondeur dans la terre et de 16 pieds de carré afin d'y mettre son pétrole à l'abri de tout accident.

Le comité décide de nommer un sous comité composé de MM. Borthwick, Baptie et Askwith, pour examiner les lieux en compagnie du chef des pompiers et de l'ingénieur de la cité.

M. Young annonce ensuite au comité que les pompiers ont besoin de nouveaux habillements et chaussures.

M. Askwith propose d'acheter l'étoffe nécessaire dans une manufacture et de demander des soumissions pour la confection des habillements. Il croit que par ce système les habillements seront tous de qualité semblable et coûteront meilleur marché que par le régime actuel.

Cette proposition est adoptée, MM. Scrim, Johnson, Baptie et Durocher votent pour et MM. Askwith et Crannel votent contre.

M. Durocher soulève la question du logement du gardien du poste numéro 5. Il dit que le logement actuel du gardien est inhabitable.

Le comité décide de nommer un sous comité composé de MM, Borthwick et Durocher, chargés de s'enquérir quel prix rapporterait la vente du bâtiment où est situé le poste de pompiers numéro 5. et de faire rapport.

Le comité ensuite s'ajourne.

L'ABONNEMENT AUX JOURNAUX

On lit dans le CANADIEN de ce matin :

" Conformément à l'avis qui est en tête des colonnes du CANADIEN le journal sera retranché le premier septembre à tous ceux qui ne seront pas acquittés des arrérages qu'ils nous doivent et n'auront pas payé au moins trois mois d'avance. Ceux qui n'auront pas payé seront en outre poursuivis sans autre avis que celui contenu dans ces colonnes.

Nous voulons en finir une bonne fois avec le système insensé du crédit, qui ruine la presse française.

Il n'y aura pas d'exceptions, juges, députés, avocats, médecins, notaires, nous paieront ou ne recevront pas le CANADIEN. Nous ne pouvons avoir d'autres abonnés que ceux qui nous paient.

Nous ne faisons pas ici de vaines menaces. Nos avocats dans chaque district ont l'ordre formel de poursuivre quiconque ne nous aura pas payé le premier septembre.

Il y a des comités dans lesquels il nous est dû des milliers de piastres, et où les gens se moquent positivement de nous. "

Reproduisant ces lignes le COURRIER DU CANADA ajoute ce qui suit et ce à quoi nous souscrivons entièrement.

" Nous ne reproduisons pas ces lignes comme avis à nos propres abonnés retardataires, quoiqu'il soit également dû au COURRIER DU CANADA des sommes considérables. Mais nous les reproduisons pour indiquer dans quelles conditions d'existence se trouve la presse française en ce pays.

Ces conditions sont presque intolérables et nous concevons qu'on soit forcé de recourir aux moyens violents pour les changer.

Pour ce qui nous concerne, nous prions instamment tous ceux qui doivent des arrérages à notre journal de vouloir bien au moins faire preuve de bonne volonté en payant un à compte raisonnable. C'est leur intérêt comme le nôtre. Ils auront un meilleur journal à proportion de l'amélioration des recettes ; nous serons en mesure de développer davantage notre œuvre, et cela nous évitera, aux uns et aux autres, des désagréments. "

Cour de Police

(PRÉSIDENCE DE M. HENEY)

D. Ryan, ivresse et désordre, $3 d'amende

Emile Côté et Félix Landry ivresse, même punition.

Ed. Clairmont, assaut sur sa femme, est acquitté sur promesse de mieux se conduire à l'avenir.

NOUVELLES LOCALES

—Les scieries de Gilmour à Chelsea ont été fermées samedi après midi.

—M. Théophile Viau a perdu $140 mercredi soir sur la rue Principale.

☞ Bryson Graham et Cie ont le plus bel assortiment d'étoffes à robes.

—Un train du C. P. R. a déraillé hier près de Mechanicsville. Un cheval a été tué.

—Le concert en plein air par la fanfare des Gardes à pieds, aura lieu vendredi soir sur la côte du parlement.

☞ Chapeaux de feutre, dans les derniers goûts chez Joseph Côté 114 Rue Rideau.

—M. A. Rochon, député du comté d'Ottawa est descendu à Chicoutimi pour une promenade d'une quinzaine de jours.

—Un nommé Macdonald employé pour Linasden, sur le lac Témiscamingue, s'est noyé la semaine dernière à cet endroit.

—Les pompiers paraderont dans les rues lundi prochain, fête des artisans. Le conseil de ville a passé une résolution à cet effet.

☞ Couvertes et couvrepieds valant beaucoup plus qu'ils sont vendus. Bryson Graham et Cie.

—Il n'y aura pas de séance du conseil de ville lundi prochain vu que ce jour a été proclamé jour de fête civique à l'occasion de la fête du Travail.

—Un voleur s'est introduit sous la tente de M. Henry James à Cedar Grove, près de Rockliff, avant hier soir, et a enlevé un très beau fusil de chasse.

—L'école La salle, rue Sussex, ne sera ouverte que le 2 septembre prochain. Les réparations à l'intérieur ne sont pas encore complètement terminées.

☞ Vente énorme de bas, tout laine, pour hommes, de 15 cents en montant. Bryson Graham et Cie.

—Louis Larin a été traduit devant le juge Ross hier, pour assaut. L'accusé désirant subir son procès sommairement, le juge a remis cette cause à jeudi.

—Le bureau d'hygiène s'assemble ce soir pour ouvrir les soumissions pour enlever les animaux morts. Le terme du contrat est de 4 ans et 4 mois, commençant le 1er septembre.

—Le constable du comté M. Lascelle a arrêté, hier, deux hommes ivres sur le chemin de Montréal. Tous deux ont comparu devant le magistrat et ont été condamnés à l'amende.

—Un nommé Eugène Taillefer de la Pointe à Gatineau, a perdu en descendant des chantiers une somme de $165. Il croit que cet argent lui a été volé sur le train pendant qu'il était ivre.

☞ Aucune maison, autre que celle de Bryson Graham et Cie ne peut vendre des chaussures à l'aussi bas prix.

—Les résidents du quartier St George offrent de payer un tiers du coût des terrains nécessaires pour l'établissement d'un parc public sur les bords de la rivière Rideau, à la côte de sable. W. Bingham doit convoquer une assemblée du comité de la propriété afin de considérer cette offre.

—M. Cousineau qui vient d'ouvrir un salon de barbier en face du marché By a trouvé, hier matin, sur le trottoir en ouvrant sa boutique une somme de $20 que Madame Williamson venait de perdre quelques instants auparavant. Madame Williamson a été très heureuse de recevoir son argent des mains de M. Cousineau.

—Un nommé Beauvin de Rochesterville, employé aux scieries de MM. Pierce & Cie a failli se faire tuer samedi dernier. Au moment où il accouplait des chars le train s'est mis en mouvement et il est tombé, mais les roues ne lui ont pas passé sur le corps et il a été poussé en avant sur les rails sur une distance d'une quarantaine de verges. Il n'a aucune blessure grave, mais sera quelques semaines sans travail.

☞ HABILLEMENT en serge noire pure laine valant $15.00 offerts en vente pour $10.50.

☞ HABILLEMENTS en serge noire pure laine valant $16.75 offerts en vente pour $11.50.

☞ HABILLEMENTS en serge noire pure laine valant $18.00 offerts en vente pour $12.50.

☞ HABILLEMENTS en serge noire pure laine valant $18.75 offerts en vente pour $13.75.

F. H. CHABOT & CIE
530 rue Sussex.

CERCLE DE " LA SALLE "

Hier soir avait lieu à la Salle Ste. Anne, une grande soirée dramatique et musicale donnée par les membres du Cercle " La Salle. " Le public s'était empressé d'encourager ces jeunes amateurs et la recette a dû être abondante. L'auditoire n'a pas été déçu dans ses espérances, car on ne peut espérer rien de mieux d'un cercle composé d'amateurs. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, faire l'éloge de chaque membre en particulier, mais qu'il nous suffise de dire que le cercle " La Salle " s'est surpassé. M. O. Pâquet a soutenu la réputation qu'il s'est acquise par le passé, et nous félicitons M. A. Dufour sur ses heureux débuts. MM. V. Lepage, N Taylor, L. A. Dorval, W. Bédard, A. Gauthier, J. Paquet, W. Sabourin et A. Spénard ont admirablement bien rendu leur rôles respectifs. Nous espérons avoir sous peu l'occasion d'entendre ces jeunes gens, qui méritent l'admiration et l'encouragement du public pour les sacrifices qu'ils s'imposent.

UN CRI DU COEUR

Le WITNESS de samedi soir contenait la lettre suivante, qui mérite reproduction :

Monsieur le Rédacteur.—Dans un sermon prêché par un pasteur d'une église de Cleveland, Ohio, le révérend dit que les jeunes gens devaient se marier lorsqu'ils gagnent $15 par semaine, ou $12, ou même moins que cela. Dans mon opinion il a parfaitement raison. Les jeunes gens d'à présent sont d'une petitesse remarquable. Il nous rendent visite tous les soirs, nous font perdre notre temps, et s'amusent avec nous à tire larigot, et cependant ils ne songent jamais à nous conduire nulle part où ça leur coûterait quelque chose. Et que font-ils de leur argent ? Ils n'économisent pas, et nous ne voyons pas qu'ils achètent rien qui vaille. Ils semblent le jeter et le gaspiller, et ils viennent nous demandr à nous pauvres filles, de les amuser lorsqu'ils n'ont plus rien à dépenser. Cela n'est ni juste, ni raisonnable.

Si un jeune homme est pauvre et n'a pas les moyens de dépenser d'argent, une jeune fille de bons sens ne lui permettra pas de faire des extravagances. Mais s'il dépense son argent à acheter des cigares ou du whiskey, pourquoi vient-il nous voir ensuite?

Il y en a parmi nous qui désirent se marier, et nous sommes prêtes à faire de grands sacrifices pour nous faire un *home*, lorsque nous rencontrerons notre idéal. Pourquoi alors tous ces paniers percés se permettent-ils de prendre nos maisons d'assaut pour servir leur égoisme ? Cela n'est pas juste, et quant à moi je proteste énergiquement.

Je demeure, monsieur le rédacteur, avec indignation.

UNE JEUNE FILLE DÉÇUE.

FONDS DE BANQUEROUTE

$60,000 de chaussures de toutes sortes sont maintenant vendues aux prix d'encan.

VENEZ A BONNE HEURE

BROWN, EDMONDSON & Cie.,

61 RUE RIDEAU.

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par les présentes que le conseil de la cité d'Ottawa a l'intention, à une assemblée qui sera tenue à l'heure ordinaire à l'hôtel de ville, dans la cité d'Ottawa le troisième lundi du mois de septembre prochain, 1890 où s'il n'y avait pas assemblée ce jour là, alors à une autre assemblée du dit conseil qui sera tenue plus tard afin de passer un règlement dans les termes et les chiffres suivants :

RÈGLEMENT NO—

Pour ouvrir et prolonger la rue Osgoode à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas dans le quartier St Georges.

Attendu qu'il est opportun et nécessaire que la rue Osgoode soit ouverte et prolongée depuis son terminus ouest actuel dans une direction à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, dans le quartier St Georges, afin de donner plus de facilités et d'avantages aux citoyens d'Ottawa dans cette localité.

En conséquence le conseil de la cité d'Ottawa décrète comme suit :

1o Que la rue Osgoode dans le quartier St Georges dans la cité d'Ottawa, soit et est par les présentes ouverte et prolongée à partir de son terminus actuel dans la direction de l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, sur une distance de cent soixante et dix pieds, plus ou moins, et que les terrains compris dans les limites de la rue Osgoode ainsi prolongée comme susdits et décrits comme suit: Parties des lots numéros seize et dix-sept sur le côté est de la rue Nicholas, tel qu'indiqué, sur le plan tracé par W. R. Thistle, arpenteur provincial, et enrégistré dans le bureau d'enrégistrement de la cité d'Ottawa le huitième jour d'août 1888 ; cette étendue de terrain peut être décrite comme suit : à savoir, commençant à l'angle Nord ouest du dit lot numéro dix-sept (17), ensuite en allant vers l'est le long de la ligne nord du dit lot numéro dix sept (17), soixante huit (68) pieds et six (6) pouces, plus ou moins, jusqu'au point où la ligne, nord de la rue Osgoode prolongée en ligne droite vers l'ouest frappera la ligne nord du dit lot numéro dix sept (17) ; ensuite en allant vers l'est, et le long de la prolongation de la ligne nord de la rue Osgoode quarante neuf (49) pieds et onze (11) pouces, plus ou moins, jusqu'à la ligne est du dit lot numéro dix-sept (17) en partie, et la ligne est du dit lot numéro seize (16) en partie, soixante et dix pieds plus ou moins jusqu'au point où la ligne sud de la rue Osgoode frappe la ligne est du dit lot numéro seize (16); ensuite en allant vers l'ouest, et le long de la ligne sud de la rue Osgoode prolongée vers l'ouest dans une ligne droite, cinquante trois pieds (53) plus ou moins jusqu'à la ligne sud du dit lot numéro dix sept (17); ensuite en allant vers l'ouest et le long de la ligne sud du dit lot numéro dix-sept (17), soixante quinze (75) pieds plus ou moins jusqu'à l'angle sud ouest; ensuite dans une direction nord et le long de la ligne ouest du dit lot numéro dix sept (17) soixante et sept (67) pieds plus ou moins jusqu'au point de départ, soient et sont par les présentes expropriées et prises pour l'ouverture d'une rue ou chemin public, et que la partie de la rue ou chemin public, connu sous le nom de la rue Osgoode, dans le quartier St George, ainsi prolongée comme dit ci dessus de son terminus ouest actuel, dans une direction à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, soient et sont par les présentes établis et confirmés comme une des rues ou chemin public de la cité d'Ottawa.

2. Que le maire de la cité d'Ottawa est par les présentes autorisé de prendre et utiliser les terrains ci-dessus décrits au nom de la corporation de la cité d'Ottawa, pour les fins de ce chemin public, sujet aux dispositions de l'acte municipal qui s'y rapportent.

3. Que le dit maire fasse des arrangements avec les propriétaires ou occupants de ces terrains ou leur représentants, quand à la compensation qui leur sera accordée, etc., dans le cas ou le dit maire ne pourrait pas s'entendre avec telles personnes intéressées, propriétaires ou occupants ou aucun d'eux, comme dit ci dessus, quant au prix ou montant de la compensation à laquelle telle personne a droit, alors que la question soit réglée par arbitrage suivant les dispositions de l'acte municipal.

Donné sous le sceau de la cité d'Ottawa, ce deuxième jour d'août 1890.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.

Je, soussigné, ai le plaisir d'annoncer au public de cette ville que l'organisation de mon établissement de Pompes Funèbres est achevée et que je suis maintenant prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien me confier. Mon établissement est des mieux équipés et on y trouvera tout ce qu'il faut pour les services funéraires ne toutes classes J'ai entr'autres corbillards une voiture de grande beauté et faite à mon ordre dans une des plus grandes manufactures du pays. L'assortiment des cercueils est des plus variés, et il y en a pour toutes les bourses. Le public est prié de venir à mon établissement où il trouvera un service irréprochable, des prix accomodants et des conditions généreuses.

L. GRATTON,
Vis-à-vis la Basilique.

Association de l'Exposition du CANADA CENTRAL.

SOUMISSIONS.

Des soumissions pour les Salles de Rafraichissement dans le Pavillon Principal et pour la Salle à Diner en arriere de la maison des Directeurs, durant le cours de l'Exposition, seront reçues d'ici à midi, Mercredi, le 27 de ce mois.

F. ARTHUR JACKSON,
SECRÉTAIRE.

DEMANDES D'EMPLOI

Comme les temps sont durs et que l'argent se fait rare pour certaine partie de la classe ouvriere, le CANADA, d'ici a un nouvel avis publiera gratis les DEMANDES d'emploi et leur donnera trois insertions. Les insertions subsequentes s'il y en a, seront seules chargees au prix de vingt-cinq cents. C'est un veritable cadeau que nous faisons à la classe ouvriere.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Vente par Encan des Limites a Bois.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE
(BRANCHE DES BOIS ET FORETS.)

Toronto, 2 juillet. 1890.

AVIS est par le présent donné que d'après un Ordre passé par le Conseil certaines limites à bois dans les districts de la Rivère à la Pluie et la Baie du Tonnerre, et une limite composée d'une partie du Canton de Aweres, dans le district d'Algoma, seront offertes en vente par Encan Public, Mercredi, le 1er Octobre prochain, à une heure de l'après midi, au Département des Terres de la Couronne, Toronto.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire.

NOTE.—Tous renseignements relatifs aux localités et descriptions des limites, superficie, etc., et les termes et conditions de la vente seront fournis sur demande, verbalement ou par écrit, au Département des Terres de la Couronne, ou à Wm. Margach, agent des limites à bois de la Couronne, Portage du Rat, pour la Rivière à la Pluie, ou à Hugh Munroe, agent des limites à bois de la Couronne, Port Arthur, pour les limites de la Baie du Tonnerre.

Toute annonce de l'avis ci-dessus, non autorisée ne sera pas payée.

Argenteries en Presents

Pendant 30 jours seulement, du Thé du Japon de première qualité pour 50 cts. et 5 livres pour $2.00.

(EN GROS ET EN DETAIL)

106 Rue Rideau 106

Hunter Tea Company

ATTENTION !

FITZPATRICK ET HARRIS se font un plaisir de remercier le public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin ; leurs marchandises sont du premier choix,

FITZPATRICK & HARRIS
65 rue William

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS

$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon de Barbier et Restaurant annexé.

Salle à Dîner, Spacieuse.

30 jolies chambres à coucher.

Une entrée principale et deux entrées privées.

Eclairé par la lumière électrique incandescente.

$1.00 PAR JOUR

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

Coin des rues Rideau et Nicholas

L. LABERGE - - - PROPRIÉTAIRE.

VOITURES D'ENFANTS

Grande consignation venant d'être reçue, Nous donnerons des bargains aux acheteurs qui se hâteront,

T. W. CURRIER

88 Rue Rideau

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos " Soumission pour le Creusement, Belleville, " seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, le 26ième jour d'Août courant, inclusivement, pour creuser dans le Port de Belleville, Ontario, conformément aux termes et stipulations contenus dans une spécification et un contrat combinés pouvant être obtenus en s'adressant au Maître du Hâvre, Belleville, et au soussigné au Département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites sur les formules fournies et de porter les signatures courantes des soumissionnaires.

Un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics pour la somme de cinq cents piastres ($500) doit accompagné chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le signataire refuse le contrat ou manque de compléter l'ouvrage entrepris, et sera remis dans le cas des soumissions non-acceptées.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Départements des Travaux Publics. Ottawa, 5 août 1890.

PETITE GAZETTE

DEMANDE D'EMPLOI. — Un jeune homme de 17 ans, ayant une bonne main, parlant passablement l'anglais, desirerait avoir un emploi dans un bureau quelconque soit comme copiste soit comme correspondant. Bons certificats. J. R. Boîte 25 Montmagny, P. Q.

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jeune homme de 20 ans parlant l'anglais et le français désire avoir de l'emploi dans un magasin ou dans un bureau. S'adresser à LOUIS HEBERT, rue Alma, Hull.

DEMANDE D'EMPLOI. — Un jeune homme ayant cinq ans d'expérience dans le commerce de chaussures desire avoir de l'emploi. Fournira les meilleurs certificats. Parle l'anglais et le français. Accepterait également de l'ouvrage dans un magasin d'épiceries. S'adresser au No. 83 rue Alma Hull ou au bureau du CANADA.

ON DEMANDE une bonne servante pouvant se rendre généralement utile dans une petite famille. Références requises. Bons gages à la personne qui conviendra. S'adresser au No 73 rue George.

A VENDRE OU A LOUER. Un magnifique cottage situé au No. 115 rue Philomène, Hull. S'adresser à ce bureau ou Mde. P. Beaumont rue Britannia, Hull.

DEMANDE D'EMPLOI. Un homme sachant bien l'anglais et le français demande un emploi dans une épicerie pour conduire l'express et se rendre généralement utile S'adresser à ce bureau.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cummings Bridge, Ont.

AVIS AUX MÈRES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant le sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les gencives chérubin s'éveillent aussi " brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le " Sirop calmant de Mme Winslow " et ne prenez aucune autre préparation.

A VENDRE.—Deux cottages sur la rue Alice, Ville Centrale, à 10 minutes du bureau le poste

S'adresser à A. B. Macdonald,
47 rue Rideau

MAISONS A VENDRE—Sur les rues King, Daly, Stewart, Théodore, Waller Nicholas College Avenue, Lisgar, Cooper Cumberland, Wilbrod, Neville, Alice, Ann, Elgin, Florence, Church, St Patrice, Murray, Cobourg, York, George, Rideau, etc

S'adresser à A. B. Macdonald.
47 rue Rideau

ON EMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers ceux qui commencent tout de suite. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Nurserymen, Toronto, Ont.

A VENDRE,—Pour argent comptant ou échanger Un poêle " Prescott " 2 poêles en tôle, 6 poêles de passage, 3 poêles de cuisine, 2 poêles imitation de cheminé, 2 réservoirs à l'huile à la Salle d'encan Macdonald,

47 rue Rideau

AVIS.—Si vous avez quelqu'objet à vendre pour argent comptant ou a échanges laissez votre adresse chez A. B. Macdonald

47 rue Rideau

L'EVENEMENT

Edmond MAGNIER
Directeur - Rédacteur en Chef

10, BOULEVARD DES ITALIENS
PARIS

ABONNEMENTS : Trois mois Paris, 13 fr, 50 Prov 16 fr. : Etr. 17 fr.

6 FEUILLETONS INEDITS PAR AN
CORRESPONDANCES ETRANGERES

PRIMES NOUVELLES.

Journal Politique et Litteraire du Matin

PRINCIPAUX Collaborateurs : Aurélie Scholl Lorrain, Roger Milès, Pierre de Lano, Erasme F Champsaur Phil. Audebrand, Arsène Houssaye, Arlequin M. Millot, A. Alexandre Th. Henry, E. Closs F. Clavier, G. Aubry, M. Huart, Lefranc Silv. Laprole, Montmeyran H. Clouse L. Léautey L. Beason

Secrétaire de la Rédaction : L. N. GUNG'L

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Expres et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET

Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Sparks

OTTAWA.

AVIS

NOUS PRI